

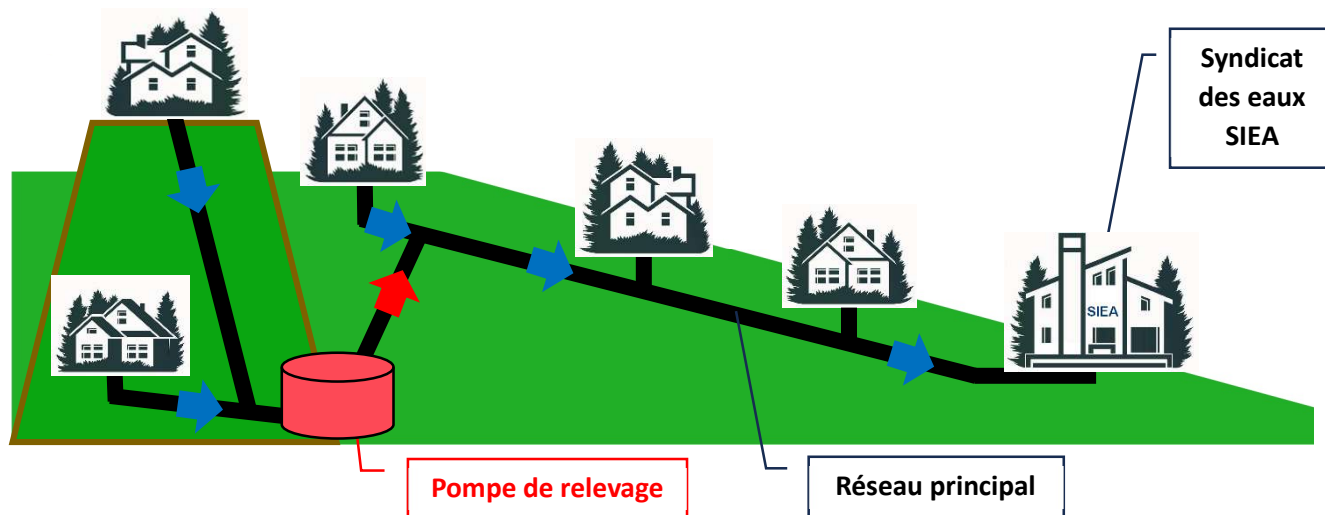


Information sur l'assainissement collectif

Madirac est équipé de 2 pompes de relevage pour le renvoi des eaux usées dans le réseau d'assainissement collectif. L'une est à Peillot et l'autre Route des Meneaux. Cette dernière a enregistré plusieurs dysfonctionnements depuis le début de l'année. La Mairie souhaite attirer votre attention sur **les bonnes pratiques d'utilisation des eaux ménagères**.

Fonctionnement d'une pompe de relevage d'assainissement :

Selon la topographie de la commune, certains foyers ne sont pas directement reliés au réseau principal du tout-à-l'égout (altitude trop basse, accessibilité difficile...). Le système de relevage permet de pallier ce problème, en remontant les eaux ménagères jusqu'au réseau principal, via un réservoir muni de pompes de relevage automatisées.



Si le système de relevage des pompes se bloque, cela engendre un débordement extérieur polluant pour l'environnement, des désagréments olfactifs pour les riverains, une gestion supplémentaire pour la commune et pour le Syndicat gestionnaire...

Ainsi, faites attention à ne pas jeter dans vos évacuations (évier, cuvette des toilettes, lavabo...) des objets inadaptés pouvant risquer de bloquer la pompe :

Lingettes en tissu, couches-culottes, protections hygiéniques, emballages et sachets en plastique, vêtements, restes de repas solubles et non solubles (os ou toute autre matière solide...)



**Nous vous remercions par avance pour votre vigilance
Le Conseil Municipal de Madirac**